

BIENVENUE À L'ATHLETIC CLUB ARPAJONNAIS

RENSEIGNEMENTS :

Site officiel de l'Athlétic Club Arpajonnais : <http://ac-arpajonnais.athle.org>

Adresse e-mail de l'ACA : contact@ac-arpajonnais.com

Lieux des entraînements :

Stade Louis Babin, Avenue de la Ferté Alais, 91290 LA NORVILLE

et

Gymnase Lucien Allais, LA NORVILLE (uniquement pour les Baby athlé)

INSCRIPTIONS

Liste des documents à joindre impérativement :

- Certificat médical de moins de 6 mois (pas de photocopie) : modèle en page suivante OU avec la mention : "Absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition" OU répondre au « Questionnaire Santé » pour un renouvellement de licence et si le certificat médical présenté dernièrement est encore valable.
- Formulaire d'inscription complété et signé avec adresse e-mail valide et numéro de téléphone renseignés sur le dossier d'inscription
- Autorisations à signer par tous
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ou du livret de famille
- Pour les étrangers : photocopie du passeport, de la carte d'identité ou de séjour et justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- **Règlement de la cotisation par chèque(s) à l'ordre de « Athletic Club Arpajonnais », ou via le site Labaz (aide de 100 € pour les 15/25 ans) ou en espèces dans une enveloppe avec nom et prénom. Possibilité de faire maximum 3 chèques qui seront encaissés avant le 31 décembre 2024 ».**

TENUES CLUB

Le maillot des EA-PO est compris dans les frais d'inscription.

Le débardeur de compétition pour les catégories Benjamins, Minimes, Juniors, Espoirs et Masters devra être acheté 25 €, en plus des frais d'inscription.

RÉDUCTIONS FAMILIALES

2 licenciés = - 15 € ; 3 licenciés = - 40 € ; 4 licenciés = - 70 €

ATTESTATIONS

Nous signons les formulaires CAF, Comités d'entreprises, attestations de licences sur simple demande adressée à contact@ac-arpajonnais.com

COUPONS ANCV

Nous acceptons les Coupons Sports et Chèques Vacances.

Attention les tickets Up Sport ne sont pas acceptés.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Aucun remboursement ne sera effectué, après enregistrement de la licence FFA

TOUT LICENCIÉ S'ENGAGE À RESPECTER LES STATUTS ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ATHLETIC CLUB ARPAJONNAIS (voir site ac-arpajonnais.athle.org)

ATHLETIC CLUB ARPAJONNAIS

PLANNING / TARIFS SAISON 2024-2025

ANNÉE NAISSANCE	CATÉGORIE	ENTRAINEMENT	HORAIRES	TARIF* adhésion	Débardeur	RESPONSABLE	DÉBUT DES ENTRAINEMENTS
2019 et après	BABY-ATHLÉ	Samedi	09h00 – 09h50	165 €	-	Naÿssia ALEXANDRE- ALEXIS	14/09/2024
2018 2017 2016	ÉVEIL-ATHLÉ	Samedi	10h30 – 12h00	175 €	-	Naÿssia ALEXANDRE- ALEXIS	14/09/2024
2015 2014	POUSSIN-E-	Samedi	10h00 – 12h00	175 €	-	Naÿssia ALEXANDRE- ALEXIS	14/09/2024
2013 2012	BENJAMIN-E-	Mardi Samedi	18h30 – 20h30 10h30 – 12h00	195 €	25 €	Kelsay COULANGES	03/09/2024
2011 2010	MINIME	Mardi Jeudi	18h30 – 20h30 18h30 – 20h30	195 €	25 €	Kelsay COULANGES	03/09/2024
2009 et avant	SPRINT/HAIES SAUTS	Lundi Mercredi Vendredi	18h30 – 20h30	200 €	25 €	Wilfried PISCART	02/09/2024
2009 et avant	DEMI-FOND	Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Dimanche	18h45 – 20h30 18h45 – 20h30 18h45 – 20h30 18h45 – 20h30 10h00 – 12h00	200 €	25 €	Ronan MOISAN	20/08/2024 Au bois de la Garenne
2009 et avant	OUTDOOR + Technique course et renforcement	Lundi Mercredi Jeudi Mardi	19h00 – 21h00 19h00 – 21h00 19h00 – 21h00 18h45 – 20h20	185 €	25 €	Mimoun LEMHAJJAR Charlène PISCART MARY	02/09/2024 03/09/2024
2009 et avant	LOISIR	Samedi	10h30 – 12h00	120 €		Enzo MUSCEDERE	07/09/2024
2009 et avant	PERCHE (uniquement)	Lundi Jeudi	18h45 - 20h30	175 €	25 €	Luc BERTIAUX	02/09/2024
2009 et avant	LANCERS Poids Marteau, disque, javelot	Vendredi Lundi	18h30 – 20h00 18h30 – 20h30	175 €	25 €	Kelsay COULANGES	04/10/2024 03/02/2025

*Paiement LABAZ accepté (100 € d'aide de la région pour les 15/25 ans pour toute inscription à un club)

Les licenciés du groupe « **Outdoor** » bénéficieront une licence « compétition » leur permettant de participer à toutes les courses, cross, et championnat.

ATTENTION
SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS

Les licenciés souhaitant participer à des compétitions devront porter le nouveau débardeur du club, son prix est de **25 Euros** jusqu'au **01/12/2024**, après cette date il coûtera 30 €.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ

ATHLETIC CLUB ARPAJONNAIS – Formulaire d'Adhésion 2024/2025



Licence N° : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Sexe : F () - M () - Nationalité : _____

Date de naissance : ____/____/____/(jj/mm/aaaa)

(L'Athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Adresse Email (obligatoire) : _____

N° de téléphone (portable) : _____ N° de téléphone (fixe) : _____

Type de
Licence choisie :

Licence Athlé Compétition /_/_

Licence Athlé Santé /_/_

Licence Athlé Running /_/_

Licence Athlé Découverte /_/_

Licence Athlé Entreprise /_/_

Licence Athlé Encadrement /_/_

Attestation de paiement pour votre CE ou autre : OUI () - NON () ne sera remise qu'après validation par le licencié du formulaire Parcours Prévention Santé.

ACHAT DU DÉBARDEUR ET/OU BRASSIÈRE COMPÉTITION 25 € avant le 1^{er} décembre 2024 (hors licence Running et Découverte) :

DÉBARDEUR HOMME (pour homme prendre 1 taille en +) : - S () - M () - L () - XL ()

DÉBARDEUR FEMME : - S () - M () - L ()

BRASSIÈRE FEMME : - XS () - S () - M ()

TEE-SHIRT ENFANT OFFERT : 6/8 ans () - 8/10 ans () - 10/12 ans ()

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- Pour la Licence Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné(e), _____, en ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal)

de l'enfant _____ autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang. En ma qualité de _____ (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- **aux Clubs** : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

- **aux Licenciés** : une assurance Individuelle Accident et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).

/_/_/ **J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée**

/_/_/ **Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique**

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

/_/_/ **Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre**

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr

Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

/_/_/ **Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)**

Date et signature du Licencié : _____
(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

AUTORISATIONS À SIGNER PAR TOUS

POUR LES MINEURS

(1) Rayer les mentions refusées

Je soussigné(e)
autorise mon fils, ma fille
en catégorie

- A arriver ou quitter le stade seul(e), en début et fin d'entraînement (art.7 du Règlement Intérieur) (1)
- A être transporté(e) par un entraîneur dans sa voiture personnelle pour se rendre à l'entraînement, en compétition ou toute activité liée au club (art.8 du Règlement Intérieur) (1)
- A être transporté(e) en bus ou mini-bus pour se rendre à l'entraînement ou en compétitions. (1)
- A être pris(e) en photos à l'entraînement ou en compétition pour servir à la communication interne et externe du club. (1)

Je m'engage à participer comme juge lors des rencontres d'Ecoles d'Athlétisme (pour les licencié-e-s éveil-athlétisme et poussins). Je peux également être sollicité-e pour les autres catégories.

Je m'engage à rembourser la pénalité au club si mon enfant est absent à une compétition sur laquelle il était inscrit (à défaut de présentation d'un certificat médical).

Je reconnais avoir lu le Règlement Intérieur et l'accepte dans sa globalité (cf site internet du club).

Date :

Signature :

.....

POUR LES MAJEURS

(1) Rayer les mentions refusées

Je soussigné (e)
en catégorie

- accepte d'être pris en photos à l'entraînement ou en compétitions pour servir à la communication interne et externe du club (1)
- reconnais avoir lu le Règlement Intérieur et l'accepte dans sa globalité (cf site internet du club).

Date :

Signature :

TOUT LICENCIÉ S'ENGAGE À RESPECTER LES STATUTS ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ATHLETIC CLUB ARPAJONNAIS

PROFESSION du LICENCIÉ :

ou

PROFESSION du PARENT A :

PROFESSION du PARENT B :

Accepteriez-vous de mettre vos compétences ou votre temps au service du club OUI NON

Si oui dans quel domaine ? (jury, buvette, préparation de compétition, secrétariat, sponsoring, comptabilité, dirigeant, communication, photographe, chauffeur, médecin...) :

.....

ATHLETIC CLUB ARPAJONAIS

QUESTIONNAIRE SANTE



Cochez une seule des trois cases.

N° LICENCE :

NOM :

PRÉNOM :

SEXE : HOMME FEMME

DATE DE NAISSANCE :

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS:

- 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?
- 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
- 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
- 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?
- 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
- 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

A ce jour :

- 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?
- 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
- 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?
- 10) Je refuse de répondre au questionnaire et je présenterai un nouveau certificat médical.

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical
- Je refuse de répondre à ces questions, et je devrai présenter un nouveau certificat médical

« Si vous avez répondu NON à toutes les questions : « Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

« Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre : « Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné ».

Dans certaines situations particulières il n'est pas non plus possible d'utiliser l'ancien certificat médical et un nouveau certificat médical datant de moins de 6 mois devra être fourni :

- 1) Vous demandez une licence de type Athlé Compétition ou Athlé Running ou Athlé Entreprise et vous aviez la saison dernière une licence Athlé Santé. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat médical car ces types de licences exigent un certificat particulier portant la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».
- 2) Un jeune athlète de la catégorie Baby-Athlé possédait une licence Athlé Découverte et va devenir Eveil Athlétique au 1er novembre. Il n'est pas possible d'utiliser l'ancien certificat car au 1er novembre. Le certificat devra porter la mention « pratique de l'athlétisme en compétition ».

Date et signature du licencié-e :

(des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)